



## Du vélo pour tous les goûts, tous les talents et toute la famille !!!



### REGLEMENT

ISTRES SPORTS CYCLOTOURISME organise le dimanche **02 avril 2023**, «**Les Randonnées des Etangs-Souvenir Pierre Maria**» randonnées dédiées à un large public amoureux de la petite Reine.

**1-PARTICIPATION** : ces épreuves sont ouvertes à tous les cyclotouristes, majeurs le jour de l'épreuve (les mineurs accompagnés d'un adulte sont admis à prendre le départ des épreuves. Un droit d'engagement, non remboursable en cas de défection, sera demandé à l'inscription.

**2-DEROULEMENT** : ces randonnées n'étant pas une course, aucun temps ni classement ne seront publiés. Chaque participante devra se conformer au code de la route et aux arrêtés préfectoraux et municipaux des localités traversées. Conformément au Code du Sport, ISTRES SPORTS CYCLOTOURISME couvre la responsabilité civile des non licenciés.

**3-MATERIEL** : tous les types de vélos sont acceptés. Le vélo utilisé devra être conforme aux prescriptions du code de la route.

**4- TENUE** : toute participante devra avoir une tenue décente. **Le port du casque à coque rigide est vivement conseillé. Il est obligatoire pour les mineures**

**5-VOITURES SUIVEUSES** : chaque participante devant être autonome, les voitures suiveuses sont formellement interdites. Tout contrevenant sera exclu de la manifestation.

**6- CONTROLES** : une carte de route sera remise à chaque participant qui devra la faire viser au départ et à l'arrivée ainsi qu'aux points de passage prévus sur l'itinéraire, qu'ils soient fixes ou secrets. Les heures d'ouverture et de fermeture des contrôles (s'il y a lieu) sont à respecter.

**7-DROITS d'INSCRIPTION** : les inscriptions doivent parvenir à l'adresse suivante :

ISTRES SPORTS CYCLOTOURISME 96, Impasse du Battage 13800 ISTRES

Elles seront accompagnées obligatoirement de la somme de **5** euros pour les adhérents FFCT, **8** euros pour les adultes et **5** euros pour les jeunes de 13 à 18 ans non adhérents et autres fédérations, par chèque postal ou bancaire. Les familles (licenciés FFCT ou non) accompagnées d'un ou plusieurs enfants devront s'acquitter de **8** euros pour prendre part à la randonnée famille. Les enfants mineurs de **-12ans** pourront participer au parcours d'agilité ou course de draisienne **gratuitement**. La participation aux marches est fixée à **3** euros. La concentration pour le challenge Sud est **gratuite**. La réduction [entre 2 et 6 euros] est accordée aux licenciés FFCT, sur présentation de leur licence de l'année en cours sur le coût de la manifestation appliqué aux non –licenciés FFCT.

**Il est vivement conseillé de s'inscrire avant le jour J.** Consulter le site Internet « [istres-sports-cyclo.com](http://istres-sports-cyclo.com) »

**8 DEPARTS et ARRIVEES** : ils se feront à la **Maison du Cycle -CEC LES HEURES CLAIRES- ISTRES**

Les opérations de départ se dérouleront de 7 h 30 à 09h30. Le contrôle pour la participation au challenge Sud sera ouvert de 08h00 à 11h00.

Le départ groupé pour le circuit VTT 25km sera effectué à 8h30.

Le départ des marches 10 et 15km avec encadrant aura lieu dès 08h00

**9- ENVIRONNEMENT** : vous allez traverser des sites Natura 2000. Nous avons signé un formulaire concernant ces sites et nous nous sommes engagés à le respecter. Il vous est demandé de ne rien jeter sur la voie publique afin de préserver l'environnement.



## Du vélo pour tous les goûts, tous les talents et toute la famille !!!



### 10- DEVOIRS DES PARTICIPANTES

#### 10.1 - Comportement :

Les participantes ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage. Ils se doivent :

- d'appliquer les dispositions du Code de la route et celles prises par les autorités locales compétentes,
- de respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur,
- La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

#### 10.2 - Equipement des cycles :

- Les cycles utilisés par les participantes, mus exclusivement par la force musculaire, équipés conformément aux dispositions du Code de la route et en état de fonctionnement, notamment au niveau des organes de sécurité et de freinage.
- Les vélos à assistance électrique homologués (directive européenne 2002/24/EC) dans le respect de la charte d'utilisation des VAE.

### BELLE RANDONNEE ET BONNE ROUTE A TOUTES !

Je soussignée déclare accepter dans son intégralité le règlement.

Je certifie que le vélo utilisé est conforme aux articles du Code de la Route (VAE non débridé)

J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi et avoir pris connaissance des difficultés du parcours que j'ai choisi et des consignes de sécurité.

**Signature du participant**

### BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

A REMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES

(La licence FFCT revêtue d'une photo d'identité sera à présenter lors du retrait des cartes de route)

- ISTREA Randonnées des Etangs     Sportif 100kmVR     Modéré 85kmVR     Paisible 45kmVR  
 Découverte 25kmVTT/VTC     Détente 16kmVTT/VTC     Famille 16km VTT/VTC  
 Marche 10km     Marche 15

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance: ..... Sexe F  ou M

Adresse : .....

C.P.: ..... Ville : .....

E-mail : ..... Tel.....

Numéro de Club (**obligatoire**): .....

Numéro de Licence (**obligatoire**): .....

Nom du Club (en toutes lettres) : .....

Ligue : ..... Fédération : .....

En cas d'accident prévenir : M. - Mme - Mlle : ..... Tel.....

A retourner **avant le 31 mars 2023** à MASIA François, Président Istres Sports Cyclotourisme, 96, Impasse du Battage 13800 ISTRES

**Mode de règlement:** par chèque bancaire ou postal à joindre obligatoirement à ce bulletin à l'ordre de: ISTRES SPORTS CYCLOTOURISME

*Les inscriptions restent possibles le jour J*